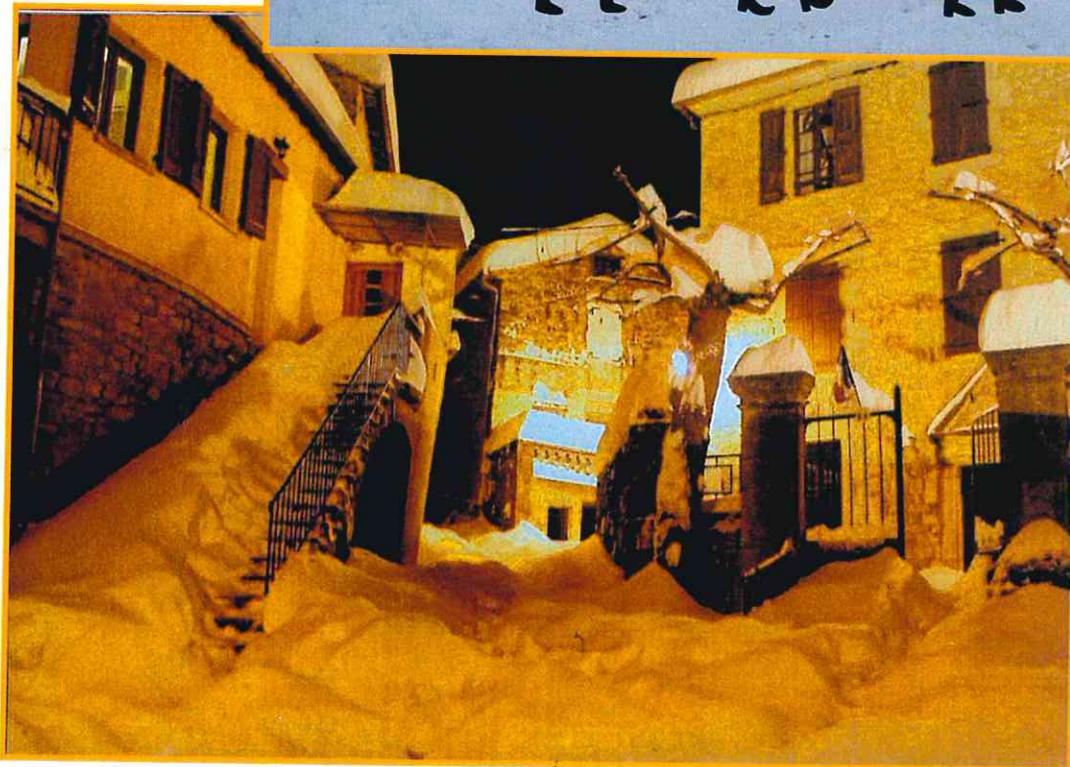




# La Gazette du



# Lumensonesque







## LE BILLET DU MAIRE



*La vie est dure, souvent injuste. Nous nous intéressons trop souvent qu'à l'écume des choses oubliant l'essentiel. La perte de Marie-Hélène dans l'équipe municipale nous ramène douloureusement à la réalité de la condition humaine.*

*C'est l'hiver, il fait froid, grises sont nos âmes en ce mois de décembre où la nuit tombe vite sur des jours encrassés. Le village se morfond dans une longueur sans issue. Dès cette semaine heureusement les jours vont recommencer à s'allonger. Lorsque paraîtront ces lignes, on sera passé du bon côté de la barrière.*

*Vervières c'est enguirlandé de partout et prépare Noël. On se rend à Millau pour commander les huitres, la dinde et le carburant adéquat. Sur le Mandarous des haut-parleurs diffusent de la musique, on perçoit dans l'air glacial un début d'euphorie. Adieu la déprime !*



*Bientôt, ils seront là, il va falloir préparer leur chambre et aller les chercher à la gare. Ils ? Les enfants, petits-enfants, cousins, pièces rapportées, toute la parentèle qui débarque à Noël pour se ressourcer au coin du feu. Le reste s'ensuivra, avec ou sans neige, la messe de minuit, la veillée, les cadeaux devant les souliers, l'orange pour sustenter le Père Noël, le réveil précoce, l'ouverture des paquets, le repas de famille.*

*Bref une plage de bonheur sur lequel le temps n'a pas de prise, puisque le rite est immuable.*

*Puis ils repartiront, c'est la vie qui veut ça. La maison retrouvera sa quiétude, le village se rendormira et nous nous sentirons un peu seul devant l'âtre. Il faudra brûler le sapin, et affronter l'hiver. Chez nous il a la vie longue. Si éloigné soit-il encore le printemps se profile sur notre ligne d'horizon. Autant j'ai le moral en berne aux alentours de la Toussaint, autant j'aborde avec entrain le laps de temps qui nous sépare de la grande effervescence des fêtes de fin d'année. Et c'est Noël qui préfigure ce retour de jouvence.*

*Aujourd'hui inutile de parler d'autres choses, c'est la trêve des confiseurs.*

*A toutes et à tous, le Conseil Municipal se joint à moi pour vous souhaiter d'excellentes fêtes, ainsi qu'une bonne et heureuse année 2007.*



Le Maire  
P. Albaric





## **LES BREVES DU CONSEIL**

### **Principales délibérations :**

- modifications de statuts du SYDOM de l'Aveyron (traitement des déchets) et désignation de 2 délégués. Francis CANCE titulaire, Guy CORDIER suppléant.
- Approbation du projet de la charte du Parc Naturel Régional des Grands Causses.
- Renouvellement convention ATESAT avec la DDE. Elle concerne l'aide technique apportée par celle-ci sur des dossiers relevant de sa compétence (voirie, signalétique, législation).
- Transfert de la compétence assainissement au SIVOM Tarn et Lumenosnesque.
- Transport à la demande, renouvellement de ce service pour 5 ans à compter du 1<sup>er</sup> Janvier 2007.

### **Ecole :**

En cette nouvelle rentrée nous avons accueilli une nouvelle institutrice Magali BACH qui a la charge de 21 élèves, recruté deux ATSEM en remplacement des 2 congés de maternité. En cette fin d'année l'organisation est au point, et nos chers enfants bien entourés. Pour info il est rappelé que le coût du repas de cantine facturé à la commune est de 2,70 €, coût demandé aux familles 2,38 €.

### **Eoliennes :**

Le projet éolien avec l'entreprise ECODELTA de Marseille suit son cours. A l'heure actuelle le projet retenu est de 6 à 8 éoliennes le lieu d'implantation est le Causse de la Blaquièrre. Il est en bonne voie.

Le conseil favorable va lancer les démarches nécessaires à la demande de classement de la zone concernée en ZDE (Zone de Développement Eolien).

### **Interdictions de stationner :**

Afin de ne pas entraver la circulation, par arrêté du maire il est interdit de stationner :

- le long du mur en face du monument aux morts (enclos des mûriers)
- le long du mur du cimetière côté entrée.

Des panneaux seront apposés. La Gendarmerie de St Beazely est chargée de faire respecter cet arrêté.



## **SOUVENIR**

Mardi 31 Octobre en l'église de Verrières en présence d'une nombreuse assistance ont été célébrées les obsèques de Marie-Hélène MIQUEL qui nous a quitté à l'âge de 53 ans.

- Marie-Hélène était entrée dans l'équipe municipale en mars 1995 et elle était entrain d'achever son 2<sup>ème</sup> mandat.

C'est toujours avec une grande peine, qu'une équipe perd un de ses éléments.

Toujours soucieuse du bien public elle n'avait cessé d'apporter à l'équipe son esprit d'ouverture, amenant toujours dans la décision un aspect positif.

Toujours présente dans les diverses manifestations de la vie communale jusqu'aux derniers jours où la maladie fut plus forte qu'elle.

*Le Maire, le Conseil Municipal, le personnel communal s'associent à la peine de la famille.*

Sa perte rapide, encore si jeune l'aura privée de nombreuses joies de l'existence, que ce soit parmi les siens ou au cœur de toutes les associations auxquelles elle participait.

*Nous souhaitons à ses proches son mari Hubert, ses enfants, sa petite fille et sa maman beaucoup de courage pour cette douloureuse épreuve.*



**Constat sonore sur le viaduc de Verrières**  
**Comme convenu il a été réalisé en Juillet dernier**  
**Veillez trouver ci-joint les conclusions sur ce rapport.**

#### IV- CONCLUSION

Le constat sonore effectué en mai 2003 a permis de caractériser les zones d'ambiance sur site avant mise en service du viaduc. L'étude a déterminé des zones d'ambiances modérées de jour et de nuit.

Compte tenu de la réglementation en vigueur (arrêté du 5 mai 1995), la contribution sonore de l'autoroute dans les trois zones d'étude ne doit pas dépasser 60 dB(A) en période diurne et 55 dB(A) en période nocturne, valeurs calculées ou mesurées à 2 m de façade.

Les mesures de niveaux sonores effectuées en juillet 2006 après la mise en service du viaduc montrent que **le cadre réglementaire est respecté pour l'ensemble des points pris en considération.**

Le tableau ci-dessous synthétise pour comparaison les niveaux de bruits ambiants après mise en service de l'autoroute :

- ✓ simulés lors de l'étude prévisionnelle et recalés par rapport au TMJE de juillet 2005
- ✓ mesurés après la mise en service du viaduc et recalés par rapport au TMJE de juillet 2005
- ✓ à ne pas dépasser selon l'objectif réglementaire

Point \ Période	Niveaux sonores ambiants en dB(A)					
	Diurne			Nocturne		
	Niveaux mesurés recalés	Niveaux simulés recalés	Objectif réglementaire	Niveaux mesurés recalés	Niveaux simulés recalés	Objectif réglementaire
A	49	51	60 dB(A)	39	44	55 dB(A)
B	53,5	51	60 dB(A)	50,5	43	55 dB(A)
C	53	53,5	60 dB(A)	44	40,5	55 dB(A)

(Les valeurs indiquées sont exprimées en dB(A))

Etablie par Jean-Noël FALGUIERES, Stéphane ALIBERT, Acousticiens  
 Alexandre COVINHES, Ingénieur

2 AF ACOUSTIQUE  
 SERVICE  
 12320 CALVADOS SOURCE  
 (01 35 65 69 27) Fax (05 10 73 14 15)  
 DIRECT 400 450 000 000 000 000

**Emplacement des points de vente**  
**Point A (village de Verrières)**  
**Point B (habitation sous le viaduc)**  
**Point C (lieu dit La Graillerie)**

## DANS LE RETROVISEUR

*Suite à la parution dans le bulletin de Juillet de l'article de Joël DARMAGNAC, nous vous proposons aujourd'hui cet article paru en son temps dans l'Echo Séveragais qui apporte des précisions sur le sujet.*

### **NAISSANCE DE LA LIGNE SNCF DANS NOTRE REGION ET DE LA HALTE D'ENGAYRESQUE**

C'est à partir de 1828 que les chemins de fer se sont développés en France ; jusqu'à la guerre de 14, on allait ouvrir ainsi plus de 40 000 km de lignes. Chaque tronçon apportait la prospérité à un canton et, le jour de l'inauguration, il n'était pas rare qu'un évêque bénit la machine et invitât les cheminots à accomplir leur labeur « pour la gloire de Dieu » (ce que les Républicains appelaient « le bonheur de l'Homme !... »).

L'Aveyron ne fut pas épargné par cette fièvre d'expansion : et, dès 1853, un projet était élaboré pour équiper d'une voie ferrée l'axe millénaire Rodez-Montpellier. Mais à cette époque, pour qu'une telle entreprise pût se réaliser, l'Etat devait fournir les autorisations nécessaires et l'initiative privée une grande partie des capitaux. Si bien qu'il faudra attendre 10 ans avant que notre ligne ne reçoive son acte de naissance légal (le décret du 11 juin 1863) : le relief et la relative pauvreté de notre région n'avaient eu aucune peine à diviser politiciens et financiers !

C'est finalement la « Compagnie des Chemins de Fer du Midi et du canal latéral de la Garonne » qui, après luttes et de multiples remaniements des projets, fit arriver à Millau, en provenance de Béziers, le 18 octobre 1874, le premier train que connût notre sous-préfecture. Or, cette Compagnie, dont le réseau était parti de Bordeaux 30 ans plus tôt, commençait à s'essouffler ! Elle avait encore devant elle de brillantes années (en effet, elle ne disparaîtra qu'en 1938, lorsqu'avec ses consœurs elle sera nationalisée pour former la S.N.C.F.), mais pour l'heure, elle avait obtenu de l'Etat – par la convention du 10 août 1868 – qu'il construit la plateforme du tronçon Millau-Rodez.

Ce ne fut d'ailleurs pas sans peine que les ingénieurs des Ponts-de-chaussées cherchèrent l'itinéraire le moins malcommode possible entre Aguessac et Séverac ; parmi les variantes étudiées, la principale remontait le Lumensonesque sur toute sa longueur et présentait de gros avantages (faibles déclivités et terrassements assez aisés), mais un inconvénient lui fut fatal : elle aurait nécessité un long tunnel de faite entre le Bois de Coursac et Le Bousquet, dont les moyens de l'époque, malgré la main d'œuvre bon marché, rendaient le percement long et coûteux (ainsi que celui des cheminées d'aération – de grande profondeur en l'occurrence – indispensables aux locomotives à vapeur d'alors).

Et c'est ainsi que naquit notre ligne, qui fait maintenant partie du paysage au point que personne ne s'étonne, lorsque souffle le marin, d'entendre depuis Mialas siffler le train à la barrière de Serres ! Mais

quelle évolution depuis ce 14 mai 1880, où circula le premier train de Millau à Rodez ! Il fallait, en ce temps-là, près d'1 heure pour parcourir les 24 km séparant Aguessac de Séverac, car la rampe s'élève de 33 mm par mètre sur les 15 premiers kilomètres de ce parcours, digne de l'Europe centrale ! Aussi avait-on créé, à Serres et à Engayresques, des paliers permettant l'adjonction ou le retrait de machines de pousse en queue de trains, ainsi que le réapprovisionnement en eau de leur tender (on disait : « faire de l'eau »). Mais les premiers trains n'y assuraient aucun service commercial ; le seul arrêt intermédiaire ouvert aux voyageurs était Quézague devenu la Cresse-Rivière en 1930 et fermé en 1961.

C'est pourquoi, le 7 avril 1880, le Conseil général demandait au ministre des travaux publics, par l'intermédiaire de l'ingénieur en chef chargé du contrôle des chemins de fer, de faire le nécessaire pour qu'une halte soit créée à l'arrêt de service d'Engayresque. Au début, la Compagnie du Midi ne voulut rien entendre : puis, devant l'insistance des intéressés, à la tête desquels la Municipalité de Verrières et M. Rozier, son maire, les tractations s'engagèrent. Il en résultait que la Compagnie s'inclinerait pour peu que les populations locales voulussent bien réunir la somme de 1 600 francs, nécessaire à la construction des quais et aux aménagements connexes. Le 18 septembre 1885, M. Aimé de Pastorel remettait donc cette subvention collectée dans un rayon de plus de 5 kilomètres ; et le 15 novembre, la Compagnie adressait son projet à l'autorité supérieure. Celle-ci ayant pris le temps de réfléchir, l'approuvait le 10 août 1886, et les travaux purent commencer ! Le procès verbal de recolement fut paraphé le 28 février 1887, et tout porte à croire que le service débuta peu après.

Il fonctionne toujours en 1984 ! La gare d'Engayresque voit chaque jour 2 ou 4 trains dans chaque sens, selon la saison, inutile de dire que les trains sont infiniment plus confortables et rapides aujourd'hui qu'il y a un siècle ! Et pourtant !... Depuis quelques décennies le trafic a tendance, sinon à baisser, du moins à stagner : c'est que la voiture individuelle est passée par là ! Elle est d'un usage si facile ! Elle flatte si agréablement la tendance. Certes, mais les 12 000 morts annuels des routes de France et les 80 milliards de francs qu'ils coûtent à la collectivité sont-ils un grand progrès ?...

Ah ! Si on avait toujours su mieux utiliser les qualités de la « vacco negro » !



## **IMAGES VERRIEROISES**

### **La croix de mission.**



*Lieu* : en bordure de la place du village, à l'angle du mur du cimetière.

*Origines* : 8 Novembre 1786, pour satisfaire au testament d'Amans LACOMBE, qui avait chargé son frère et héritier Joseph LACOMBE de cette bonne œuvre.

*Coût* : la croix de mission, qui est en fer forgé a coûté sans compter le piédestal cent quarante quatre livres.

*Fabricant* : G. GALIBERT, maître serrurier millavois

L'ancienneté et la beauté de cette croix ne sont pas les seuls motifs d'intérêts ; elle est la plus complète au point de vue du décor, c'est-à-dire les instruments de la passion qui y sont représentés : ils sont 22 en voici l'énumération.

*Sur le montant vertical, de haut en bas* : le coq (du reniement de Pierre), l'écriteau traditionnel I.N.R.I., le glaive de Pierre, la couronne d'épines, les 3 clous, le cœur, la Tunique, l'échelle, la lanterne (de Judas guidant les shires), les trente deniers, la bourse, le bâton de commandement du centurion, le roseau (sceptre de dérision), le voile de Véronique.

*Sur la traverse, de gauche à droite* : le fouet, les verges, le calice (dont Jésus parle à l'agonie) l'aiguière (de Pilate), la main (qui souffleta le christ) le marteau et les tenailles. Enfin, brochant

sur le tout, la lance et l'éponge au bout d'un bâton, souvent les seuls instruments accompagnant les croix de la passion.

## **NOTRE ARTISTE** **Nicole PAYRASTRE**

a exposé ses œuvres à Millau du 8 au 27 novembre à la salle Georges Costantini.



Nicole a élu domicile depuis deux ans à Verrières dans une maison familiale située à l'entrée du village (ancienne cabine téléphonique). Très timide, réservée elle n'a pas souvent exposé ses œuvres, aujourd'hui elle a envie de montrer son talent. Après les beaux Arts à Valence elle a trouvé son inspiration.

Au départ : un papier canson, un dessin très approfondi où il faut beaucoup de temps pour tout découvrir, et comme support la peinture à l'huile, gouache, crayon de couleur, feutres, vernis à ongle, qui est ensuite vernis et vitrifié.

Ses œuvres renferment en elle des secrets. Des zones d'ombre. Ses peintures reflètent des sentiments ressentis dans certains lieux – mémoire de la mémoire presque effacée et que la peinture fait ressurgir de ces lieux.

Ses tableaux représentent souvent des bâtiments de l'architecture ancienne : église de Conques, Moissac citadelle de Calvi, une place à Rodez, des ponts à Toulouse accompagnés de détails et de personnages exécutés et placés avec beaucoup de minutie.

Beaucoup d'habitants de Verrières étaient présents lors de l'inauguration pour soutenir notre artiste pleine de talent.

## LE RASSEMBLEMENT DES VERRIERES

Les Amis du Musée

Verrières-le-Buisson



**EXPOSITION**  
Premières ouvertures  
Les Samedis 7, 14 et 21 Octobre 2006  
De 14 h à 18 h

Médiathèque du Centre André Malraux  
13 rue d'Antony, Verrières-le-Buisson

Entrée Libre

Les Verrières de France se sont rencontrés à Verrières le Buisson l'espace d'une journée le 1<sup>er</sup> octobre dernier. Venus de l'Aube, de la Charente, des Yvelines, de l'Aveyron, les maires Verrierois ont découvert leur homologue dans une ambiance si conviviale qu'ils se sont déjà donnés rendez-vous pour une prochaine rencontre. A l'initiative des « Amis du Musée de Verrières le Buisson, une exposition sur les Verrières c'est tenu au centre André Malraux réunissant des informations, des documents, et des photographies sur les principaux Verrières.

En France, douze communes portent le nom de Verrières ; en Suisse, une commune frontalière s'appelle les Verrières ; quelques villages dépendant d'une commune portant un autre nom, de nombreux hameaux et des centaines de lieux-dits sont aussi des Verrières. Si on y ajoute les communes, villages et hameaux, comme Verrière, la Verrière, la Grande et la Petite Verrière, le Grand et le Petit Verrière etc...en général de création plus récente, et les formes locales comme Veyrieres ou portant un nom très proche.

### LES COMMUNES QUI S'APPELLENT VERRIERES

COMMUNE	MAIRES
08390 Verrières (Ardennes)	Robert LIES
10390 Verrières (Aube)	Alain PEUCHERET
12520 Verrières (Aveyron)	Pierre ALBARIC
16130 Verrières (Charente)	Michel DESAFIT
51800 Verrières (Marne)	Maurice LEMAIRE
61100 Verrières (Orne)	Jean-Michel BOUVIER
63320 Verrières (Puy de Dôme)	Jean-Pierre CHASSANG
86410 Verrières (Vienne)	Jean-Claude POIRON
25300 Verrières-de-Joux (Doubs)	Serge VALLET
25580 Verrières-du-Grosbois (Doubs)	Paul RUCHET
42600 Verrières-en-Forez (Loire)	Michelle GRANET
91370 Verrières-le-Buisson (Essonne)	Bernard MANTIENNE
-----	
Ch2126 Les Verrières (Suisse)	Jean-Bernard WIELAND*

\* Président du Conseil Communal

### QUELQUES VILLAGES PORTANT LE NOM DE VERRIERES

Verrières d'Estaing	Commune de 12190 SEBRAZAC	(Aveyron)
Verrières de Montlaur	Commune de 12400 MONTLAUR	(Aveyron)
Verrières	Commune de 18350 NERONDES	(Cher)
Verrières	Commune de 74160 NEYDENS	(Haute Savoie)
Verrières	Commune de 89520 SAINPUTS	(Yonne)

COMMUNE			SURFACE (km <sup>2</sup> )	POPULATION (1999)
08390	Verrières	(Ardennes)	6,36	31
10390	Verrières	(Aube)	10,12	1756
12520	Verrières	(Aveyron)	53,01	369
16130	Verrières	(Charente)	13,37	412
51800	Verrières	(Marne)	5,80	417
61100	Verrières	(Orne)	17,75	383
63320	Verrières	(Puy de Dôme)	3,28	47
86410	Verrières	(Vienne)	19,58	806
25300	Verrières-de-Joux	(Doubs)	10,15	355
25580	Verrières-du-Grosbois	(Doubs)	6,50	19
42600	Verrières-en-Forez	(Loire)	21,17	540
91370	Verrières-le-Buisson	(Essonne)	9,91	15929
CH2126	Les Verrières	(Suisse)	28,70	710

La commune la moins peuplée est Verrières-du-Gros Bois, avec 19 habitants, et la plus peuplée Verrières-le-Buisson avec plus de 16 000. La commune la plus étendue est Verrières dans l'Aveyron qui couvre plus de 5300 hectares de causses...

Vous trouverez dans les différents panneaux des châteaux, comme celui de Verrières près d'Issoire (Puy-de-Dôme) et celui de Verrières de Sébrazac, un viaduc, celui de Verrières près de Millau (Aveyron) une vaste forêt de 1500 hectares, celle de Verrières (Vienne), des pâturages où paissent ovins et bovins dont le lait permet de faire des fromages (roquefort dans l'Aveyron, comté dans le Doubs, Saint Nectaire dans le Puy de Dôme), des vignes qui produisent des vins et, en Charente, du pineau et du cognac, un élevage de percherons dans l'Orne. Plus exotique, on trouve dans les Verrières d'Aveyron un élevage de dromadaires (pour des méharées), un d'autruches (pour leur viande) et un de bufflonnes (dont le lait est utilisé pour faire de la mozzarella)... Il y a des VERRIERES un peu partout en France et ils sont tous aussi différents qu'intéressants !

1. On admet que Verrières vient le plus souvent du latin *vitrarium* (bas latin *verrariae*), verrerie (formes anciennes attestées : *verrariis*, 1162, Verrières-le-Buisson ; *Viteriis*, 1100, Verrières en Charente etc). Durant le haut Moyen-âge, les verreries étaient très nombreuses et établies à des endroits où il y avait du sable, de l'eau et du bois pour alimenter le feu, ce qui est le cas de la plupart des Verrières (à Verrières-le-Buisson, on a retrouvé un verre coloré qui a pu être daté du Moyen-âge (XII-XIIIème siècle) en bordure du Bois).
2. Verrières peut aussi provenir du latin *virid(i)arium*, lieu planté d'arbres, d'arbustes, de verdure ; jardin, bosquet. C'est très probablement le cas pour le Verrières près de Millau (le notre).
3. L'aulne glutineux s'appelait en vieux français (et s'appelle encore dans de nombreuses régions), le *ver(g)ne*, et un bosquet d'aulnes, une aulnaie, une *vernaie*. C'est l'origine retenue pour le nom du village suisse « les Verrières », et pour le lieu-dit Verrières près de Marcilly-en Gault, Loir et Cher.
4. Enfin pour Verrières-le-Buisson, dont les formes connues les plus anciennes sont *Verdrarias*, *Vedrarias* (entre 811 et 1027), les érudits du XIXème siècle ont échafaudé des théories peu vraisemblables : *Ve(r)drarias*, pour Quicherat, viendrait de *Cehere-reda*, relais de poste et pour N. Landais, de *Veredie*, *Revederie*, *Verderie*, étendue de bois soumise à un verdier (officier commandant les gardes éloignés des maîtrises).....

La plupart des habitants des Verrières (et ceux de la Verrière) sont appelés VERRIEROIS, avec quelques exceptions :

- à Verrières (Aube), ce sont des VERRICHONS,
- à Verrières-en-Forez, des VERRIERIENS,
- à la frontière franco-suisse, près de Pontalier les habitants de Verrières-de-Joux (France) sont des VARISIENS.

Autour de 1900, à Verrières-le-Buisson, des érudits locaux ont voulu rappeler le plus ancien nom connu de la ville, *Vedraride*, et ont proposé, sans beaucoup de succès, de nommer leurs concitoyens les VEDRARIENS.

Plus curieux, à la Grande Verrière ce sont des POTENAIIS. Quant aux habitants de Verrières (Marne), on les appelle les PADADAS : en patois local, ceux qui pendent par les pieds... Ceci fait allusion à une très ancienne coutume : les années de mauvaise récolte, les paroissiens pendaient par les pieds la statue de leur patron, Saint Didier !

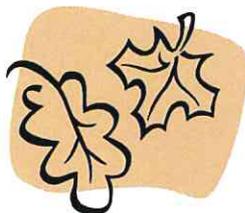
## CENTRE FENAILLE

Sur notre commune, le Centre Médical Fenaille accueille des personnes en soins de suite et de réadaptation (41 lits) et aussi des personnes en soins de longue durée (40 lits) pour lesquelles l'institution devient un lieu de vie au même titre qu'en Maison de Retraite. Le cadre de vie, l'environnement aussi bien intérieur et extérieur, le travail, la disponibilité et l'écoute des équipes soignantes et logistiques contribuent à l'amélioration de la vie quotidienne de ces personnes et de leurs familles.

L'animation au jour le jour essaie de prendre en compte les désirs des personnes et leurs capacités. Pour cela, il est nécessaire d'avoir recours aux choses de la vie, réelles afin de maintenir ce qu'il leur reste d'autonomie : la toilette, la convivialité des repas, le passage chez le coiffeur, la pédicure, les promenades au marché ou en pique-nique, la gymnastique, font partie de ces petits riens si importants pour toutes ces personnes.

Au Centre Médical Fenaille, une équipe de bénévoles « Les Amis de Fenaille » viennent régulièrement depuis plus de 20 ans apporter un peu d'air de l'extérieur. Pour cela, ils organisent en accord avec l'animatrice, des fêtes pour les anniversaires avec des gâteaux maison, des quines, des animations avec des chanteurs, des musiciens, des groupes folkloriques, des chorales, des diaporamas, des contes. Tout au long de l'année, les saisons permettent aussi de donner quelques repères : la galette des rois, les crêpes, les bugnes, la fête de l'été, les châtaignes, Noël...

Pour toutes ces animations, il faut, bien sûr, un certain budget et « les Amis de Fenaille » remercient chaleureusement ceux qui les aident et notamment la mairie de Verrières pour son don cette année.



## VEZOULLAC

### Chaud, Chaud LE PAIN CHAUD !

En cette matinée du 17 septembre, une agitation inhabituelle règne dans les foyers de Vézuouillac. En effet, le petit village se prépare à fêter la renaissance d'un four à pain, ce dernier situé au cœur du hameau, appartient à Mr et Mme BLASQUEZ vivant dans la région parisienne.

Ce four restauré depuis peu dans le plus pur style régional n'avait pas ronflé depuis très longtemps, sans doute depuis le début du XX<sup>e</sup> siècle.

Aussi est-ce avec une grande émotion que les habitants ont vu s'élever les nuages de fumée. Levés tôt dans la nuit, certains n'ont pas épargné leur peine pour alimenter le feu durant une journée. Peu à peu, pains et tartes cuisants dans le four ont dégagé une odeur délicieuse alléchant les papilles des plus gourmands.

Alors c'est dans la joie et la bonne humeur que tout le monde s'est retrouvé autour d'une excellente table à l'auberge « Le Pailler » le samedi à midi. Là, chacun a pu apprécier le bon goût du pain d'autrefois.

C'est en se disant à une prochaine fois que nous nous sommes quittés, ravis de cette bonne initiative.



## NOUVELLES DE L'ECOLE

### Le premier Trimestre

Le Vendredi 20 octobre, nous sommes allés au CRÉA, pour des ateliers musicaux, avec Isabelle Cirba, qui joue du saxophone et de la clarinette basse, elle nous a expliqué la différence entre le cinéma d'animation et le cinéma. Le cinéma d'animation contient plusieurs images et le cinéma est un film. Le 24 octobre on a fait une rencontre sportive rugby / endurance. On a couru en gare en course, et on a fait deux matches de rugby. On a gagné deux fois en premier contre la cavalerie 12/1 et on a joué contre Creissels, 9/1. Le Vendredi 1<sup>er</sup> décembre nous sommes allés à un ciné-concert avec Didier Laffé. Il joue du saxophone et de la flûte, il a fait la composition, Isabelle Cirba qui joue du saxophone et de la clarinette basse, Olivier Brousse qui joue de la contrebasse et Jean Denis Rivaleau qui joue de la batterie. Ils jouent de la musique pendant la projection de films d'animations. Le 23 octobre, nous avons rencontré Eddy qui travaille au Parc Naturel Régional des Grand Causses. On a fait une promenade. Il nous a donné un journal on a compris plein de choses sur les animaux. C'était génial. Puis on a fait des décorations de Noël des couronnes, des des boules, des bougeoirs, des photophores...



## A.P.E.

Avec le temps va, tout s'en va.... Même les vacances ont une fin. La preuve : la rentrée scolaire effectuée voici revenu le temps des animations.

La cueillette des châtaignes a occupé une partie des enfants de l'école et leurs parents en ce dimanche 8 Octobre. Le week-end suivant les villageois se régalerent autour de châtaignes bien chaudes arrosées de cidre frais.

C'est le 17 Décembre que l'APE organisa son 2<sup>o</sup> marché de Noël animé par la chorale des enfants. Grands et petits avaient confectionné de magnifiques objets pour la vente au profit de l'école.

Après les fêtes, les traditionnelles belotes reprendront cours. Vous en serez évidemment avertis par affichage public.

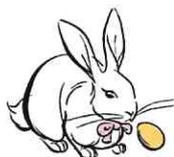
Les mois s'écouleront avec leurs animations surprises comme sait le faire l'APE, jusqu'au grand jour du quine qui clôturera l'année scolaire, mais.... n'allons pas si vite !

### LE MARCHE DE NOËL DE L'ECOLE



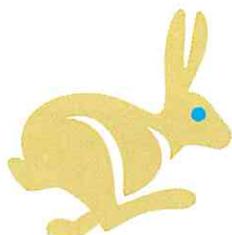
# **Association COMMUNALE DE CHASSE AGREEE DE VERRIERES**

L'assemblée générale s'est tenue à la salle des fêtes de Verrières le 21 Juillet 2006. Tous les membres du bureau étaient présents. Après, la présentation du bilan financier, celui-ci a été approuvé par l'assemblée.



## **Présentation du tableau de chasse :**

- **Lapins** : quelques spécimens étaient présents sur le terrain à l'ouverture. Il semblerait que sur certains secteurs, le lapin se soit bien développé. A cette date, nous pouvons déjà annoncer, que les lâchers de lapins venus du parc se sont bien acclimatés.
- **Plan de chasse lièvre** : 38 lièvres ont été prélevés sur le territoire de l'ACCA de Verrières. Un comptage a été effectué au printemps, un lièvre au kilomètre a été recensé. Le plan de chasse de 2 lièvres par chasseur et par saison a été reconduit.



## **- Perdreaux :**

Un lâcher de 200 perdreaux a été effectué.

## **- Faisans :**

3 lâchers ont eut lieu cette saison, 1 par mois.



## **- Sangliers :**

Les équipes sur le terrain font le maximum pour réguler cette espèce. Nous ferons un bilan en fin de saison.

Une feuille de prélèvement petit gibier a été remis à tous les sociétaires, ceci afin de suivre la réussite de nos lâchers. Nous rappelons qu'il est impératif de les ramener au secrétaire avant le 31 Janvier 2007. Nous pourrions ainsi faire un point à la prochaine assemblée générale.

## **Composition du nouveau bureau :**

*Président* : VIDAL Gaston  
*Vice-président* : GARY René  
*Secrétaire* : JASSIN Serge  
*Trésorier* : ARAGON Jean-Claude

*Membres du bureau* : PALUCH Frédéric, SEGURET Francis, GAVEN Gilbert, VERDIER Sylvain, GRIMAL Michel.



*L'ensemble du bureau de l'ACCA souhaite à tous les chasseurs, à tous les propriétaires, ainsi qu'à tous les lecteurs de la gazette, une bonne année 2007.*



## LE FOYER RURAL



Cet été les festivités ont eu toujours le même succès à la limite des possibilités des organisateurs, qui après les trois jours de fêtes étaient bien fatigués.

Le foyer lance un appel à la jeunesse d'essayer de s'engager un peu plus en participant au sein du Foyer, comme l'ont fait certains cette année, pour préparer la relève et l'avenir.



Cette année les enfants ont fêté « Halloween » avec maquillage et costume d'horreur. Ils sont allés frapper à toutes les portes et ont réussi à récupérer une grande quantité de bonbons. Une soirée pizza a clôturé cette réunion un peu improvisée.



Suite à la manifestation qui l'an dernier a mobilisé un grand nombre de participants Verriérois, le Foyer Rural a renouvelé le concours de la maison ou des jardins illuminées. Un grand effort a été constaté vu le progrès de la quantité et la qualité des jeux de lumière, ainsi que l'originalité des participants – Bravo à tous.



Des commerçants ont aimablement contribué à ce concours pour l'attribution de lots, et ils feront partis des membres du jury pour désigner les plus belles réalisations. Elles seront remises lors d'un apéritif le samedi soir 6 janvier. L'année dernière le premier prix avait été remporté par Madame Eliette Douziech.



Pour la fin d'année le Foyer Rural a organisé un « Réveillon chapeauté » toujours dans une ambiance des plus conviviale pour passer du 31 Décembre au 1<sup>er</sup> Janvier 2007.

*Le foyer vous souhaite une bonne année et tous ses vœux.*





## **ADMR Causses et Vallée du Tarn**

### **NOUVEAUX SERVICES, NOUVEAUX METIERS**

Ce qui s'est passé en 2006.

Ce n'est plus une nouvelle, le secteur des services à la personne est en pleine mutation. Alors qu'il était destiné à un public plutôt fragilisé, le voila qui se développe aujourd'hui en direction du grand public, actif, plus jeune,... Cette évolution nous oblige à nous adapter et, est néanmoins en parfaite cohérence avec notre projet ADMR : permettre aux personnes et aux familles de bien vivre chez elles tout en créant des emplois.

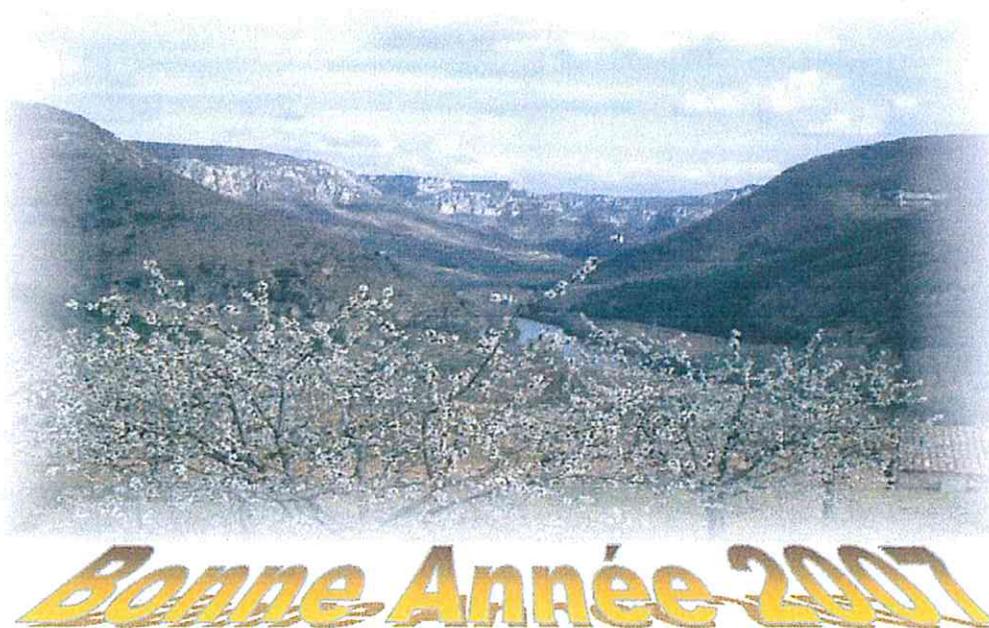
C'est le plan de cohésion sociale (Plan BORLOO) et la loi des services à la personne qui ont permis cette mutation. Nous sommes passés : de l'Aide à Domicile aux Services à la Personne, dans 2 registres différents : l'action Sociale et le maintien à domicile d'une part et l'aide de confort pour un public non fragilisé d'autre part.

Il faut entendre par là, de nouvelles offres de services, telles que : le ménage, le repassage, les courses, la garde d'enfant à domicile, l'accompagnement transport,... tout en garantissant une qualité de service.

En 2006, l'ensemble de notre personnel est passé à la télégestion, c'est une version moderne et actuelle de la gestion de notre activité, l'électronique et l'informatique ont remplacé le papier.

L'ADMR Causse et Vallée du Tarn en 2006 c'est :

- 11 Communes desservies sur le canton de PEYRELEAU et MILLAU EST
- 213 Personnes aidées dont **16 sur VERRIERES**
- 28095 Heures d'intervention effectuées
- 213291 Kilomètres parcourus
- 10 Bénévoles
- 29 Salariées dont :
  - 1 technicienne de l'intervention Sociale et Familiale (TISF)
  - 10 Auxiliaires de Vie Sociale (AVS)
  - 17 Aides à Domicile
  - 1 Secrétaire Administrative
- 8102 Repas livrés
- 34 Clients servis dont **4 sur VERRIERES**



## **NOCES**



### **NOCES DE DIAMANT de Mme et Mr ATGE**

Le samedi 9 septembre Alberte et Alphonse, habitant Millau ont fêté un évènement assez rare : leurs noces de diamant.

Alberte SALGUES est née à Suèges (commune de Rivière) en 1926 – Alfonse ATGE lui est né à Vessac (commune de St André de Vézines) en 1923. Ils se sont mariés en septembre 1946 en l'église de Vézouillac.

Durant leurs 60 ans de vie commune ils ont vu naître 8 enfants, 18 petits-enfants et 10 arrières petits enfants.

C'est pour fêter cet évènement joyeux qu'ils avaient réuni toute leur belle famille à la salle des fêtes de Verrières autour d'une excellente table.

Souhaitons leur de continuer à avancer longtemps ensemble sur le chemin de la vie.



### **NOCES D'EMERAUDE**

Dimanche 22 octobre 2006, à Verrières, à leur insu, Josiane et Léonce BADAROUX sont venus fêter leurs Noces d'Emeraude. Village où il y a 40 ans à 16 h 30 précises, ils s'étaient dit « oui ». Famille et amis avaient répondu présents pour leur faire cette surprise.

#### **Petit historique :**

- Lui est né à Mende en 1944 et elle à Verrières en 1946.
- Lui est arrivé en 1954 à Aguessac et elle a grandi à Verrières.
- Les hasards de la vie les ont fait se rencontrer en 1964.

- Et en 1966, ce fût le mariage à Verrières
- Puis en 1969 la naissance de leur première fille et en 1975 la naissance de la deuxième. Aujourd'hui, tous deux à la retraite, ils aspirent à une vie paisible dans ce même village, qu'ils n'ont jamais vraiment quitté.

----

Ce 15 novembre Nicole CEZAR a tenu à fêter l'anniversaire de ses 60 ans de mariage avec Louis. Une petite cérémonie a eu lieu à la maison médicale Sainte Anne à Millau, étant donné l'état de santé de son époux. Un instant plein de sentiments et d'émotion, qui fut mise en valeur par l'encadrement de l'établissement. Pour cet évènement une infirmière donna le ton et chanta (Millau en occitan) ce fut aussi l'occasion de partager les friandises et de boire le champagne (sans alcool) partagés avec les autres pensionnaires voisins.

Ce fut un moment de bonheur bien mérité pour cette famille éprouvée par la maladie.



### **NOCES DE DIAMANT pour Lucette et Louis BLANC**

Lucette et Louis se sont mariés à Verrières le 9 novembre 1946, au lendemain de la guerre les temps sont difficiles.

Après avoir été facteur à Verrières, Louis passe avec succès le concours des postes, il est nommé à Montclar en 1948, puis à Vimenet en 1951, et à Creissels en 1959, poste qu'il occupera jusqu'à la retraite en 1979. Malgré ces affectations, ils conserveront en continu leurs attaches dans ce village où leurs racines se perdent dans la nuit des temps. Lucette et Louis ont 3 enfants, 5 petits-enfants et 2 arrières petits-enfants, et c'est en famille qu'ils ont célébré cet évènement au château de Creissels.

Nous leurs adressons nos plus sincères félicitations et nous les assurons, de toute notre amitié.



## **DISTINCTION**

Nos félicitations à Denis BLANC, Commissaire principal Honoraire pour les insignes de Chevalier dans l'Ordre National de la Légion d'Honneur. La récompense de son dévouement au service de l'ordre public et son sens de l'Etat.



## **BIENVENUE**

Nous sommes heureux d'accueillir parmi nous :

- Joseph et Magali BEGLE, Louise et Mathilde leurs enfants au parc de le Blaquièrre à Engayresque
- Catherine BIGARD et François LOISEL au bourg ancienne maison ANTOINE.
- Bruno SANSON au bourg ancienne maison MARQUES .



## **NAISSANCES**

- DYLAN né le 21 mai, fils de Danielle SALGUES et Didier DAMIGRINTI de Vezouillac.
- KILIAN, né le 27 septembre, fils de Patricia MIGAYROU et de Laurent PITOT, petit fils

de Jean-Paul et Evelyne Pitot, arrière petit fils de Mr et Mme André Ricard du Bel Air.

- SABRY né le 3 octobre, fils de Perrine ALBARIC et de Hakim KADOUN petit fils de Claudie CONSTANTIN-TOYE et de notre Maire.

*Tous nos vœux de bonheur à ces petits.*



## **DECES**



- MAJOREL Victoria née UNAL décédée le 7 septembre domiciliée à Lasparets.
- COURTIAL Henri de Molières décédé le 10 septembre, il était le doyen de la commune.
- VIDAL Léonard décédé à Molières le 26 octobre, ancien conseiller municipal, père de Christian ancien conseiller.
- MIQUEL Marie-Hélène née VAISSIERE décédée le 29 octobre à Cousinies, conseillère municipale.
- BARTHES Germaine née TRINQUIER décédée le 3 novembre à Millau épouse de Clément.

*Sincères condoléances aux familles.*

## INFOS UTILES



### **A NOTER**

***après la pose de panneaux  
il sera interdit de stationner  
face au monument aux morts  
(mur de l'enclos des mûriers)  
et le long du cimetière  
(côté entrée).***



### **Chaque semaine passage**

Le JEUDI 9 h du Poissonnier

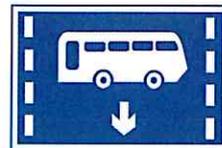


MARDI et VENDREDI à 11 h 45  
Boulangier-Pâtissier d'Aguessac

MARDI à 17 h à CONCLUS  
Boulangier-Pâtissier de Vezins



## **A VOTRE DISPOSITION UN MINI CAR POUR MILLAU**



Le **MERCREDI** :  
Départ Verrières : 14 h  
Retour : 17 h

Le **VENDREDI** :  
Départ Verrières : 9 h 15  
Retour : 12 h

## **PASSAGE DU BIBLIOBUS**



Le **JEUDI DE 9 H 15 à 9 h 40**  
11 Janvier - 1<sup>er</sup> Février  
8 Mars - 5 Avril  
3 Mai - 7 Juin

## **LA GALETTE DES ROIS**

*Comme c'est la tradition, notre Maire  
et le Conseil Municipal vous  
présenteront leurs vœux et vous  
invitent à tirer les Rois.  
A partir de 17 h à la salle communale  
le **SAMEDI 6 JANVIER***



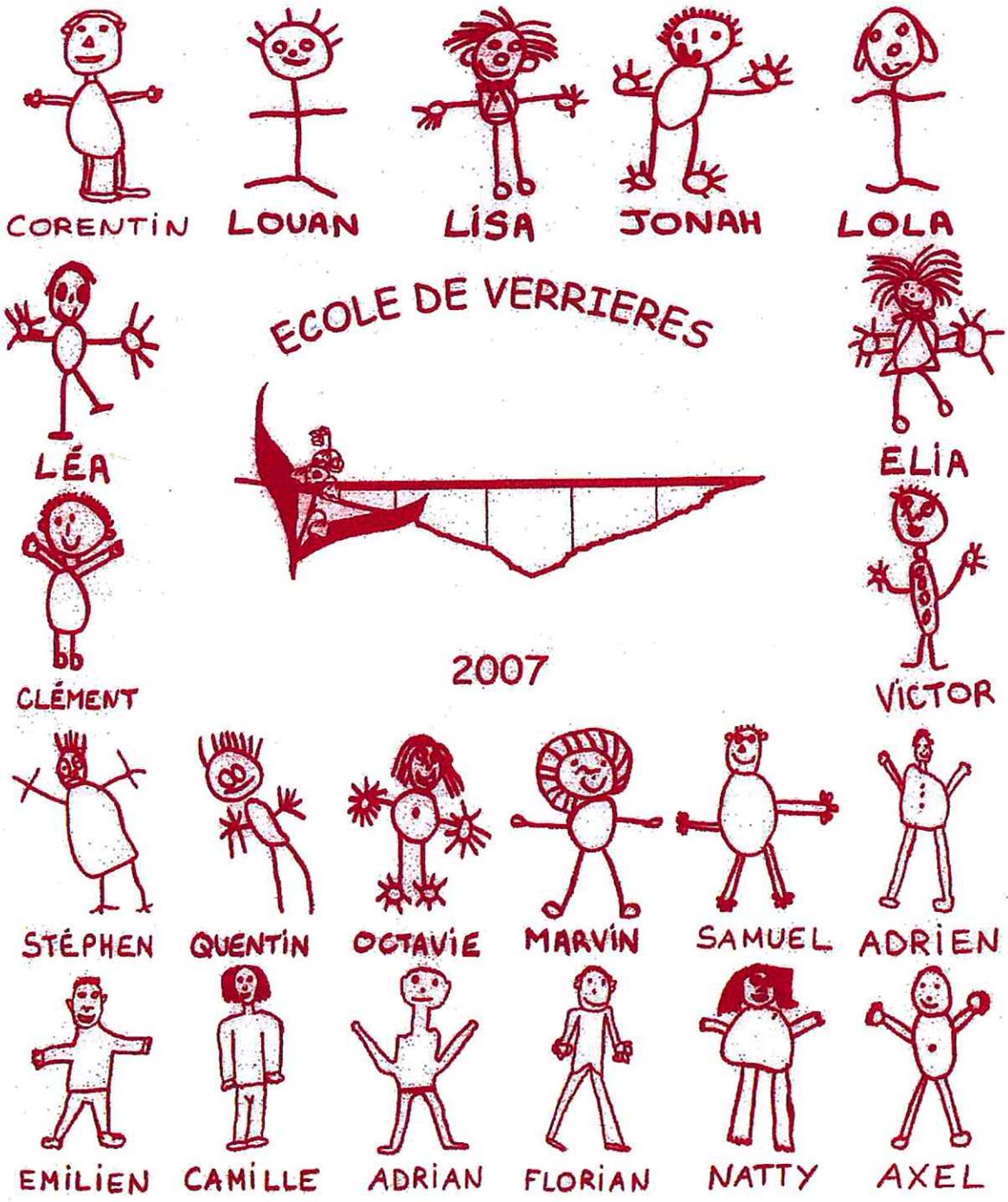
## **ALLO MONSIEUR LE MAIRE**



Le Maire reçoit sur RDV  
Téléphone secrétariat :  
05 65 59 71 52  
Domicile : 05 65 61 14 22



Janvier	Février	Mars	Avril	Mai	Juin
D L M M J V S	D L M M J V S	D L M M J V S	D L M M J V S	D L M M J V S	D L M M J V S
1 2 3 4 5 6	1 2 3	1 2 3	1 2 3 4 5 6 7	1 2 3 4 5	1 2
7 8 9 10 11 12 13	4 5 6 7 8 9 10	4 5 6 7 8 9 10	8 9 10 11 12 13 14	6 7 8 9 10 11 12	3 4 5 6 7 8 9
14 15 16 17 18 19 20	11 12 13 14 15 16 17	11 12 13 14 15 16 17	15 16 17 18 19 20 21	13 14 15 16 17 18 19	10 11 12 13 14 15 16
21 22 23 24 25 26 27	18 19 20 21 22 23 24	18 19 20 21 22 23 24	22 23 24 25 26 27 28	20 21 22 23 24 25 26	17 18 19 20 21 22 23
28 29 30 31	25 26 27 28	25 26 27 28 29 30 31	29 30	27 28 29 30 31	24 25 26 27 28 29 30



Juillet	Août	Septembre	Octobre	Novembre	Décembre
D L M M J V S	D L M M J V S	D L M M J V S	D L M M J V S	D L M M J V S	D L M M J V S
1 2 3 4 5 6 7	1 2 3 4	1	1 2 3 4 5 6	1 2 3	1
8 9 10 11 12 13 14	5 6 7 8 9 10 11	2 3 4 5 6 7 8	7 8 9 10 11 12 13	4 5 6 7 8 9 10	2 3 4 5 6 7 8
15 16 17 18 19 20 21	12 13 14 15 16 17 18	9 10 11 12 13 14 15	14 15 16 17 18 19 20	11 12 13 14 15 16 17	9 10 11 12 13 14 15
22 23 24 25 26 27 28	19 20 21 22 23 24 25	16 17 18 19 20 21 22	21 22 23 24 25 26 27	18 19 20 21 22 23 24	16 17 18 19 20 21 22
29 30 31	26 27 28 29 30 31	23 24 25 26 27 28 29	28 29 30 31	25 26 27 28 29 30	23 24 25 26 27 28 29
		30			30 31